



1,5 million d'aidants salariés et retraités ont d'ores et déjà accès à Mon Agevillage, la première application web d'information-services

La montée en puissance de l'aidant familial

8,3 millions de personnes aident quotidiennement 5,5 millions de personnes (enfant ou personne âgée). Un salarié sur dix est aidant familial. Ces personnes qui ont un proche à charge sont souvent contraintes de mener une double-vie : salarié(e)s la journée, aidant(e) familial(e) le matin, le soir et le week-end.

Ces salariés épuisés sont aussi ceux qui sont le plus sujets à l'absentéisme et à la maladie. Le fardeau du handicap et de la perte d'autonomie percuté désormais l'organisation des entreprises.

MonAgevillage, un service conçu pour réduire l'absentéisme des salariés aidants

Grace à MonAgevillage, la première application web d'information service, des milliers d'aidants ont trouvé des réponses, mis en place des alternatives, pour alléger leur quotidien sans pénaliser leur vie professionnelle. Agevillage, fort de sa connaissance du secteur (20 000 articles rédigés, 28 000 adresses dans son annuaire, forums...) a créé MonAgevillage, pour réduire les coûts liés à l'absentéisme.

MonAgevillage : une application web que les entreprises, collectivités locales, organismes de prévoyance, mutuelles, peuvent mettre à la disposition de leurs salariés, affiliés. Sans être obligés de s'absenter, des millions de salariés peuvent désormais s'informer et monter un dispositif d'assistance autour d'une personne âgée proche en perte d'autonomie.

L'application web MonAgevillage permet de clarifier rapidement une situation personnelle

- Une information géolocalisée

Votre père vit à Toulouse, vous à Rennes.

Vous avez besoin de lui trouver une aide à domicile ou une maison de retraite à Toulouse. Avec MonAgevillage, recensez l'ensemble des services à domicile agréés proches de chez lui, ou des établissements susceptibles de l'accueillir.

- Une information scénarisée

Besoin de parer à une urgence, d'aménager le logement de votre mère âgée, de comprendre les symptômes et l'évolution d'une maladie comme Alzheimer, de trouver des aides financières... MonAgevillage accompagne le salarié aidant en proposant une information exhaustive et présentée de manière accessible.

Des entreprises convaincues, des salariés soulagés

Aujourd'hui plus de 10 000 personnes utilisent ce service grâce à l'engagement d'acteurs de référence dans le secteur du médico-social.

A noter, l'entreprise Klesia, sous la forme d'une marque blanche (les informations apparaissent directement sur le site de l'entreprise, chartées à ses couleurs), et Malakoff Médéric, sous la forme de web services.

Mais le mieux est d'écouter ce que nos clients et les usagers en disent...

Emilie Delpit

Directrice Prévention et innovation sociale, Klesia.

- Pourquoi avez-vous choisi Agevillage / le service Monagevillage?

Conscient du rôle primordial des proches aidants, des difficultés qu'ils peuvent rencontrer et de l'impact de leur situation de vie sur leur santé, leur vie personnelle et professionnelle, Klesia a décidé de s'engager fortement sur cette question. « Comprendre et pouvoir se repérer »(1) est un des besoins exprimés par les aidants.

Pour cette raison, Klesia a fait le choix d'intégrer MonAgevillage, un service qui permet aux aidants de personnes âgées d'accéder rapidement et de façon organisée à des informations fiables et géolocalisées. Le sérieux et l'expertise d'Agevillage, la référence internet du bien vieillir et du grand âge, nous ont confortés dans ce choix.

(1)CNSA, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie - rapport 2011

- Pour qui avez-vous choisi de mettre à disposition ce service?

Ce service est progressivement mis à disposition de l'ensemble de nos clients. Dans un premier temps, aux allocataires des caisses de retraite de Klesia puis, dans un second temps, après l'avoir testé auprès des 3 200 collaborateurs de notre groupe, à l'ensemble des actifs couverts par Klesia. L'objectif est de leur permettre de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle.

- Combien d'utilisateurs bénéficient de ce service aujourd'hui?

A ce jour, les retraités couverts par Klesia se voient présenter le service progressivement, au gré des échanges que nous avons avec eux et des manifestations qui leur sont réservées.

Entre fin octobre et mi-novembre, 1,5 million de retraités se seront vus proposer Mon Agevillage dans le magazine Génération. Nous tirerons un bilan sur l'utilisation qu'ils en font.

Françoise Sariban, aidante

- Dans quel contexte avez-vous utilisé MonAgevillage ?

Pendant les vacances d'été, nous sommes partis avec ma mère à Sainte Maxime, dans le Var. Durant l'année, elle reçoit chez elle chaque jour un soin de toilette. Il lui est donné par une auxiliaire de vie envoyée par une association. Mais je ne savais pas comment trouver un service équivalent à Sainte Maxime. J'ai donc consulté MonAgevillage. Et j'ai trouvé une association qui a pu envoyer une auxiliaire de vie dès le lendemain de notre arrivée.

- Que pensez-vous de ce service à destination des aidants ?

J'ai constamment besoin de trouver des adresses et des conseils pratiques. Le service MonAgevillage est pour moi un partenaire, qui au même titre que l'auxiliaire de vie, l'orthophoniste, le kinésithérapeute, le médecin traitant, m'aide à constituer un réseau et un service adapté autour de ma mère, pour répondre à ses besoins.

- Recommanderiez-vous ce service pour les aidants ?

Bien sûr car je me suis sentie accompagnée. Grâce à ce service, j'ai été mise en relation avec une association que je ne connaissais pas mais qui m'a très vite rassurée. Pendant le séjour, j'ai sollicité l'association pour d'autres services, les coordonnées d'un coiffeur à domicile, d'une pédicure, d'un kinésithérapeute. Et elle m'a bien aidée. Ce qui m'a évité de me plonger dans les pages jaunes et de faire appel à n'importe qui. J'ai vraiment eu l'impression d'être entourée et aidée à mon tour.

Agevillage.com

Référence internet de la gérontologie, Agevillage.com dispose de la plus grande base de données existante - 28 000 structures géolocalisées - sur les maisons de retraite, les services à domicile, les aides techniques, le conseil juridique...

Elle s'est constitué au fil du temps, une information vérifiée et de qualité (+ de 20 000 articles...).

Pour tester la plateforme : rendez-vous sur <http://application.monagevillage.com>

Codes d'accès valables le jeudi 2 et le vendredi 3 octobre exclusivement :

Nom d'utilisateur : journaliste

Mot de passe : monagevillage

Contacts Presse Agevillage

Annie de Vivie | Tél. : 01 42 46 65 00 | anniedevivie@agevillage.com

Juliette Viatte | Tél. : 01 42 46 65 00 | juliette.viatte@agevillage.com